



# **AMBASSADE D'UKRAINE**

21, avenue de Saxe, 75007 Paris - Tél. 01 43 06 07 37 - Fax 01 43 06 02 94  
[ambassade-ukraine@wanadoo.fr](mailto:ambassade-ukraine@wanadoo.fr)  
[www.amb-ukraine.fr](http://www.amb-ukraine.fr)

---

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Le 24<sup>ème</sup> anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl**

La catastrophe de Tchernobyl est la plus grave catastrophe technogène dans l'histoire de l'humanité. Chaque année le 26 avril c'est le jour pour commémorer les victimes de cette tragédie, mais aussi pour tirer des leçons et analyser le progrès dans la liquidation des conséquences de l'accident.

Suite à cet accident plus de 145 milles kilomètres carrés de territoire ukrainien, biélorusse et russe ont été irradiés, quelque 5 millions de personnes ont souffert des conséquences de la catastrophe, 5000 localités ont été polluées, parmi lesquels 2218 localités sur le territoire ukrainien avec 2,4 millions de personnes.

#### **Conséquences médicales et sociales**

En avril 2010 quelque 2,3 millions de citoyens ukrainiens (parmi lesquels 0,5 millions d'enfants) ont le statut de victimes de la catastrophe de Tchernobyl. Pendant les douze dernières années le nombre de victimes a diminué de 26%, tandis que le nombre de victimes handicapées a augmenté de 80%. Actuellement on compte 110 000 adultes et 2600 enfants handicapés suite à la catastrophe, alors qu'en 1991 leur nombre était évalué à 2000 personnes. La mortalité des enfants victimes est en baisse, par contre la mortalité des personnes d'âge moyen et des personnes âgées est en hausse, ce qui est considéré comme un signe préoccupant.

En comparaison avec les premiers jours après l'accident le niveau d'irradiation de l'épicentre a diminué considérablement, les radionucléides à vie courte et moyenne se sont déjà désintégrés, ce sont des radionucléides à vie longue et très longue qui restent présents dans l'environnement.

Les retombées radio-actives ont pollué plus de 8 millions d'hectares de la terre ukrainienne. Le bassin du fleuve Pripiat est complètement détruit. Aujourd'hui les 2218 communes du territoire pollué sont divisées en quatre zones: la zone interdite, la zone d'évacuation obligatoire, la zone d'évacuation volontaire garantie et la zone de contrôle renforcé radioécologique. La zone interdite est le territoire le plus pollué et la plus grande source de danger radiatif pour les territoires adjacents.

## Conséquences économiques et coopération internationale

Les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl sont devenues un facteur de freinage pour le développement économique de l'Ukraine. Les dommages économiques totaux constitueront 179 milliards de dollars jusqu'à 2015.

Malgré la signature en 1995 du Mémoire d'Entente entre le Gouvernement d'Ukraine et les gouvernements des pays du G7 et la Commission Européenne sur la fermeture de la centrale de Tchernobyl, ainsi que le respect par l'Ukraine de ses engagements internationaux et la fermeture de la centrale le 15 décembre 2000, les compagnies étrangères n'ont pas encore terminé les projets internationaux de construction d'objets d'infrastructure, qui auraient dû être achevés en 5 ans.

En 2009 l'Agence internationale de l'énergie atomique a lancé de nouveaux projets d'assistance technique à l'Ukraine – UKR 3003 "Mise hors service des réacteurs de la centrale nucléaire de Tchernobyl et la gestion des matériaux radioactifs du chantier y compris l'objet «Abri» (Sarcophage)" et UKR 9027 "Evaluation complexe de la sécurité des déchets radioactifs en Ukraine (classification, caractéristiques, impact sur l'environnement)". Le 16 février 2009 le Gouvernement d'Ukraine, l'entreprise «Centrale nucléaire de Tchernobyl» et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont signé un Accord de subvention qui prévoit l'allocation d'une subvention de 135 millions d'euros par la BERD à l'Ukraine pour la réalisation des projets internationaux à la centrale de Tchernobyl.

En mars 2010 une délégation ukrainienne a pris part à la session de l'Assemblée des Donateurs du Fonds de Tchernobyl «Abri» et à la session de l'Assemblée des déposants du Compte de sécurité nucléaire de la BERD (Londres). Lors de la session de l'Assemblée des Donateurs du Fonds de Tchernobyl «Abri» on a examiné la question de la réalisation du projet «Abri», notamment la construction d'un nouveau «confinement» sûr.

Le sarcophage a été construit dans des conditions extrêmes et accomplit ses fonctions de protection depuis 20 ans, malgré son danger potentiel. En juillet 1997 les gouvernements de l'Ukraine et du G7 ont adopté un plan de transformation du site n° 4 en site écologiquement sûr et viable qui est connu comme Tchernobyl Shelter Implementation Plan (SIP). Il est prévu aussi la construction d'un autre sarcophage en béton armé. L'objectif est de stabiliser le sarcophage existant et de construire un "confinement" autour de lui pour isoler ses matériaux radioactifs de l'environnement et en exclure la pénétration des eaux de sol, jusqu'à l'élimination des matériaux contenant le combustible nucléaire au stockage permanent, probablement dans des décennies. La mise en œuvre de ce projet est estimée à 1300-1400 millions de dollars. Deux conférences des donateurs ont eu lieu, les sommes collectées sont versées sur le compte du Fonds de Tchernobyl «Abri» de la BERD. En septembre 2007 l'entreprise «Centrale nucléaire de Tchernobyl» et la compagnie française «Novarka» ont signé un contrat sur la réalisation du projet de construction d'un nouveau «confinement» sûr.

La mise hors service de la centrale prévoit quelques étapes, dont les délais sont suivants: 2013, 2022, 2045, 2065. L'état final de la mise hors service est défini comme «tache brune», qui prévoit le démontage total des réacteurs et la désactivation des constructions. Le programme d'Etat de mise hors service de la centrale de Tchernobyl a été entamé le 1 janvier 2010. Il détermine, entre autres, les mesures détaillées pour les 3 prochaines années. En 2013 l'étape d'arrêt d'exploitation de la centrale doit être terminée.